

Intitulé du projet : MALUX 2 - Assistance technique auprès de LuxDev sur la commercialisation et le financement des organisations de producteurs de sésame, riz et fonio

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Mali	72 452 €	Coordination	LUX DEV, AMASSA - Afrique Verte Mali, AOPP - Association des Organisations Professionnelles Paysannes	février 2019 - décembre 2019

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Renforcer l'accompagnement commercial du MLI/021 aux bénéfices des acteurs des filières

Objectifs spécifiques

- Appuyer l'émergence de la filière sésame à travers le renforcement des acteurs sur les normes et exigences du produit, l'information et la communication sur le marché du produit
- Procéder à une analyse économique et élaborer un modèle d'affaires viable pour l'ARPASO sur le riz
- Suivre et évaluer le mécanisme d'intermédiation financière mise en oeuvre par AMASSA auprès des OP et MPE (Micro et Petites Entreprises) de MLI/021 et les IMF (Instituts de Micro-Finance) sur le riz, le sésame et le fonio

Bénéficiaires

Acteurs de la filière sésame au Mali

Résultats

R1. Des modules de formations sur la qualité du sésame et le fonctionnement du marché international du sésame sont produits pour le contexte spécifique de la filière sésame dans les six cercles d'intervention de MLI/021, les formateurs de l'AOPP et d'AMASSA sont formés à l'utilisation de ces supports, un programme de formation est mis en place pour permettre la formation de 2000 producteurs de sésame ciblés par le programme MLI/021.

R2. Les contacts téléphoniques de tous les bénéficiaires du Programme MLI/021 (50 OP, 20 MPE, 10 semenciers, 2000 producteurs individuels, etc.) sont collectés et tous les bénéficiaires reçoivent un SMS par semaine pendant deux campagnes de 21 semaines (campagnes 2018-2019 et 2019-2020).

R3. Un ou plusieurs modèles économiques pour la commercialisation de la production de riz de l'ARPASO sont conçus et détaillés dans un rapport.

R4. Un atelier de restitution est organisé et permet la validation d'un modèle économique par l'ARPASO, LuxDev et les autres partenaires de l'ARPASO sur le riz, le fonio et le sésame. Suite à cette validation, un plan de mise en oeuvre est défini avec les différents partenaires.

R5. Six notes synthétiques de monitoring faisant état de l'avancée du dispositif sont produites tous les deux mois.

R6. Un rapport d'évaluation et de capitalisation sur la mise en oeuvre du dispositif dans le cadre du programme MLI/021 est produit et partagé avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le mécanisme. Ce rapport inclut des recommandations pour l'amélioration du dispositif lors des campagnes de commercialisation à venir.

Activités

A1. Production des outils de formation / communication

A2. Formations de formateurs sur:

i) le marché international du sésame

ii) les normes de santé

iii) l'utilisation des informations du Service N'kalô

A3. Diffusion de SMS hebdomadaires sur le marché du sésame: 1 message/semaine à 2000 producteurs pendant 42 semaines

A4. Analyse documentaire

A5. Visites de terrain et enquêtes

A6. Définition de 1 ou 2 modèles économiques viables

A7. Atelier de présentation et validation de l'étude (mission de restitution / atelier de 3 jours)

A8. Monitoring périodique du mécanisme de financement de la commercialisation AMASSA / SOS Faim

A9. Mission d'évaluation et de capitalisation sur la première année de mise en oeuvre du dispositif